



LE COURRIER DE CHEVRY

n° 97

*Ensemble pour une
nouvelle saison !*



Crédit photo : Claude D'Estampes

Octobre - Novembre - Décembre 2025



Didier FOURDRAIN
Maire

CONSEIL MUNICIPAL



Isabelle ROBBENS
1ère adjointe



Muriel PLANADE
2ème adjointe



Claude D'ESTAMPES
3ème adjoint



Karine BESNAULT



Patricia CHAMAUX



Lionel TANGUY



Audrey HOFLACK



Hubert DUBOIS



Jean-Christophe DISANT



Frédéric FELICETTI



Xavier LEBAS



Les hameaux de Chevry-en-Sereine

Bois Ramort

Le Bourg

Epigny

Grand Courcelles

Launoy

Le Nid du Corbeau

Petit Courcelles

Villechasson

Villeflambeau

Villefranche



BARBEY

BLENNES

CANNES-ÉCLUSE

CHEVRY-EN-SEREINE

COURCELLES-EN-BASSÉE

DIANT

ESMANS

FORGES

LA BROUSSE-MONTCEAUX

LA GRANDE-PAROISSE

LAVAL-EN-BRIE

MAROLLES-SUR-SEINE

MISY-SUR-YONNE

MONTEREAU-FAULT-YONNE

MONTMACHOUX

NOISY-RUDIGNON

SAINT-GERMAIN-LAVAL

SALINS

THOURY-FERROTTE

VARENNES-SUR-SEINE

VOULX

Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

J'espère que la météo parfois changeante entre fortes chaleurs et orages, n'a pas perturbé vos vacances tant pour ceux restés au village que ceux partis découvrir d'autres paysages.

Durant cet été la mairie, nos associations et notre Communauté de Communes ne sont pas restées inactives.

Dès juillet, mobilisation contre tout éventuel projet d'installation d'un parc d'éoliennes. Le Conseil Municipal du 9 juillet a renouvelé son opposition à cette éventualité (cf page 10).

Plus réjouissant la confirmation du succès de notre Bar Itinérant maintenant mensuel (cf page 8). Succès également avec le nombre de visites de notre église durant les journées du Patrimoine. Merci à Chevry-Patrimoine d'avoir assuré la permanence durant ces 2 journées (Cf page 6).

Grande satisfaction également pour les petits et les plus grands avec le passage du Cinéma Mobile (CineMo) de la fondation Art Explora (cf pages 8-9).

Notre Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) a profité de cet été pour engager la réfection de la rue de Courcelles et l'installation d'un abri de vélos près des écoles (cf page 12) et bientôt les travaux de reprise des accotements de notre VC1 entre les deux départementales D219 et D92 (cf page 11).

Au 4ème trimestre, beaucoup de festivités sont d'ores et déjà programmées : la rando vélo "Octobre Rose" de la CCPM, la soirée Moules-Frites du SI, le spectacle proposé par Mobil'Culture du Majestic et une foultitude de marchés de Noël dans les communes alentours dont celui de Villemaréchal où une délégation de nos amis de Starzach sera présente pour vous faire déguster leurs spécialités locales.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un agréable automne.

Didier Fourdrain, Maire



Le sommaire :

- **RETOUR EN IMAGES P 6-8**
- **ACTUALITÉS P 9-10**
- **TRAVAUX ET ENTRETIEN P 11-13**
- **VIE DU VILLAGE P 13**
- **ENFANCE / JEUNESSE P 14-15**
- **HISTOIRE P 16**
- **PAS LOIN DE CHEZ NOUS P 17-18**
- **BON A SAVOIR P 19**
- **CULTURE ET ASSOCIATIONS P 20**
- **AGENDA P 21**
- **JUMELAGE AVEC STARZACH P 22**
- **LES PROFESSIONNELS P 23**
- **DIVERTISSEMENTS P 24**



Procès verbal du Conseil Municipal du 9 avril 2025

ORDRE DU JOUR :

- Nomination du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 04 mars 2025
- Rapport des décisions du Maire
- Compte Financier Unique 2024
- Affectation du résultat 2024
- Demande de subvention Fonds Équipement Rural
- Application de la fongibilité des crédits pour la nomenclature M57
- Dotation aux créances douteuses
- Taux des taxes de contribution directes 2025
- Budget Primitif 2025
- Questions diverses

M. Lionel TANGUY a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 04 mars 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

Rapport des décisions prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT
Néant - Aucune décision prise.

Délibération n°DE_2025-08

7123 - Délibérations afférentes aux documents budgétaires
Compte Financier Unique 2024

Sous la présidence de Madame ROBBENS, 1ère Adjointe au Maire, le Conseil Municipal examine le compte financier unique 2024 qui s'établit ainsi :

	Recettes	Dépenses
FONCTIONNEMENT :	583 350.78 €	528 786.08 €
EXCEDENT	54 564.70 €	
INVESTISSEMENT :	460 837.00 €	254 192.52 €
EXCEDENT	206 644.48 €	
EXCÉDENT GLOBAL :	261 209.18 €	

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le Compte Financier Unique du budget communal 2024.

Délibération n°DE_2025-09

7124 - Délibérations afférentes aux documents budgétaires
Affectation du Résultat 2024

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le Compte Financier Unique 2024,

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024
- constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent cumulé de fonctionnement de + 175 340.20 €
- un déficit cumulé d'investissement de - 13 264.49 €
- un solde des Restes à Réaliser de - 13 274.21 €

- DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
Affectation en réserve en investissement R1068 : 26 538.70 €
Report en fonctionnement R 002 : 148 801.50 €

Délibération n°DE_2025-10

7513 - Subventions - Demandes des collectivités - Autres
Demande de subvention Fonds d'Équipement Rural (FER)

Monsieur le Maire donne la parole à Mme ROBBENS qui expose au Conseil Municipal que la demande de subvention dans le cadre du Fonds d'Équipement Rural (F.E.R) a pour objet l'achat de jeux pour enfants, pour un montant de travaux estimés à 11 771.67 € HT (14 126.00 € TTC) et dont le plan de financement serait le suivant :

DÉPENSES			
Nature	Montant HT	TVA	Montant TTC
Achat jeux	8 855.00 €	1 771.00 €	10 626.00 €
Achat graviers	2 916.67 €	583.33 €	3 500.00 €
Total	11 771.67 €	2 354.33 €	14 126.00 €

RECETTES		
Moyens financiers	Taux	Montant HT
Département Seine et Marne (F.E.R)	50%	5 885.83 €
Reste à la Collectivité - Fonds	50%	5 885.84 €
TOTAL	100%	11 771.67 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité des présents, le programme de travaux présenté et son plan de financement.

Le Conseil Municipal s'engage :

- Sur le programme définitif et l'estimation de ces opérations
- À solliciter une subvention de 50% du montant des travaux, soit 5 885.83 € HT auprès du Conseil Départemental de Seine-et-Marne

Délibération n°DE_2025-11

7121 – Délibérations afférentes aux documents budgétaires

Application de la fongibilité des crédits pour la nomenclature M57

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

. DÉCIDE d'autoriser le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

. DÉCIDE d'autoriser le maire à effectuer toutes les démarches administratives et financières nécessaires à la présente délibération.

Dotation aux créances douteuses

Au vu des informations transmises par le Service de Gestion Comptable de Fontainebleau, il convient de provisionner la somme de 3319.00€. Une délibération du Conseil Municipal n'étant plus obligatoire, M. le Maire informe l'assemblée que la somme de 3500.00 € a été portée à la proposition de budget 2025, au compte 681.

Délibération n°DE_2025-12

722 – Fiscalité

Fixation des taux des taxes 2025

Après débat et présentation d'un état constatant les taux en vigueur sur les 10 dernières années annexé au procès-verbal à la demande de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

. DÉCIDE, avec 10 voix pour et 1 voix contre (M. LEBAS) d'augmenter les taux pour l'année 2025 comme suit :

. Taxe Foncière sur les propriétés Bâti - TFPB: 36.61 %

. Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâti - TFNB : 44.66 %

. Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 15.70 %

Délibération n°DE_2025-13

7121 – Délibérations afférentes aux documents budgétaires

Vote du Budget Primitif 2025

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité des présents, le Budget Primitif 2025 présenté par M. FOURDRAIN, Maire, qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

FONCTIONNEMENT : 648 194.10 €

INVESTISSEMENT : 262 774.86 €

Questions diverses

Majestic

M. FOURDRAIN informe les élus de la mise en place d'un spectacle itinérant qui se tiendra le 30/11/2025 à 17h dans notre commune.

Plus de détails sur la représentation envisagée seront donnés lors de l'annonce de la prochaine saison prévue le 11 mai prochain.

Site internet

La migration qui devait être prévue avant le 31 mars 2025 n'a toujours pas été effectuée, la société étant débordée par toutes les demandes en cours.

Bar itinérant

M. le Maire annonce qu'un concept de bar itinérant s'installera à plusieurs dates à Chevry, près de la halle. Les dates ont été diffusées dans le journal communal. La première à noter : le 25 avril prochain.

Cinéma itinérant

La CCPM porte ce projet et propose qu'un camion aménagé de 70 places s'installe sur la commune du 23/9 au 27/9/2025. Il faut voir si les conditions techniques sont requises pour pouvoir accueillir ce véhicule imposant, mais cela serait une opportunité d'amener le cinéma aux plus proches des administrés.

Bus médical

L'association Médibus Sud 77 est une association qui regroupe des adhérents, professionnels de santé libéraux, et qui a vocation à proposer un service de santé et de suivi pour les administrés isolés du soin, souffrant de maladies de longue durée et qui n'ont plus de médecin référent. Le Médibus Sud 77 serait mis en place d'ici la fin de l'année et financé par les 5 communautés de communes dont les territoires seraient couverts, au prorata de leur nombre d'habitants. Pour le moyen terme, la CCPM, avec la participation de la CPTS sud 77 (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) ont organisé pour 12 étudiants en médecine, une visite du Pays de Montereau. 2 d'entre eux semblent avoir été conquis par cette journée et effectueront leur stage d'étude sur notre territoire.

Par ces projets et par le rachat des murs du cabinet médical de Voulx, la CCPM est engagée à trouver des solutions à notre désert médical qu'est le sud Seine-et-Marne.

Travaux Rue de la Racarie

Mme ROBBENS, ainsi que les élus présents tiennent à remercier les administrés qui ont aménagé et engazonné les trottoirs flambant neufs.

Randonnée

M. le Maire informe les élus que, dans le cadre de la commission Tourisme de la CCPM, une élue de la commune de Blennes souhaite proposer une boucle de randonnée de 10 à 15 km. Une séance-test est prévue dimanche 13 avril à 9h00. Mme ROBBENS annonce qu'elle participera.

Cantine intergénérationnelle du RPI

Mme CHAMAUX présente aux élus les formulaires d'inscription qui seront disponibles en mairie aux administrés de +65 ans qui souhaiteraient déjeuner avec les enfants à partir de fin avril, après les vacances de printemps.

Le coût d'un repas a été fixé à 4.47€ et il est possible de déjeuner à la cantine de Blennes les lundis et vendredis en s'inscrivant au préalable.

Les retours d'expérience sur d'autres communes sont très positifs : les enfants sont plus calmes et les participants apprécient le lien intergénérationnel créé.

Eclairage public

Mme PLANADE informe l'assemblée que la commune a été destinataire d'une proposition d'augmentation de puissance, et par conséquent de tarifs, par son fournisseur Total Energies, sur 2 armoires électriques : Rue de la Croix Saint Marc et Villeflambeau. Après étude des consommations, il apparaît que ces dernières sont anormalement élevées comparativement aux autres armoires de la commune.

M. le Maire a donc demandé un rdv à notre correspondant du SDESM afin d'évoquer avec lui ce problème ainsi que celui des lanternes qui ne sont plus hermétiques. Cette entrevue aura lieu le 22 avril 2025.

Comportement désobligeant

M. LEBAS tient à faire part du comportement et des propos inadmissibles tenus par 2 administrés à l'issue d'une séance de conseil municipal. Il demande si ces personnes ont été convoquées en mairie. M. le Maire lui précise que non, mais qu'il a rencontré l'un des administrés s'étant montré irrespectueux, de même que Mme ROBBENS et M. DISANT qui lui ont clairement reproché ses propos.

M. LEBAS trouve inacceptable de s'adresser ainsi à des élus qui œuvrent pour le bien-être et le bien-vivre des administrés et précise qu'il pourrait y avoir des conséquences pénales à ce type d'interventions.

Cimetière

Mme PLANADE demande de nouveau à ce que le mur du fond du cimetière soit renforcé, 2 trous le fragilisant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.



Recensement
de la population 2026



**En 2026, notre commune devra réaliser le recensement des habitants de la commune.
Cette enquête se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026.**

**Plus d'informations vous seront communiquées dans le prochain numéro du
Courrier de Chevry à paraître en janvier 2026.**



RETOUR EN IMAGES

GRAND PRIX DE CHEVRY



Devenu traditionnel le grand prix de Chevry voit sa première édition remonter à 1993. Il avait quasiment toujours fait beau pour cette course cycliste. Mais pour la deuxième année consécutive la pluie était au rendez-vous. Néanmoins, les grosses averses orageuses ont eu lieu avant le départ de la course et ensuite la météo nous a gratifié d'un grand soleil séchant la chaussée. Cela a sans doute freiné un peu la participation. Toutefois sur l'ensemble de l'après-midi il y a eu 148 coureurs partants, coureurs venus de toute l'Ile de France et des départements voisins (Yonne, Loiret, Aisne) et parfois même d'un peu plus loin.

Pas d'incident, pas de chute, ce fût une belle journée de vélo. L'association Chevry-Patrimoine assurant la petite restauration et la buvette bienvenue chez les participants. C'est le 3ème adjoint qui a donné le départ aux différentes catégories et procédé à la remise de la coupe offerte par la municipalité récompensant le club le mieux placé. Alors à l'année prochaine...

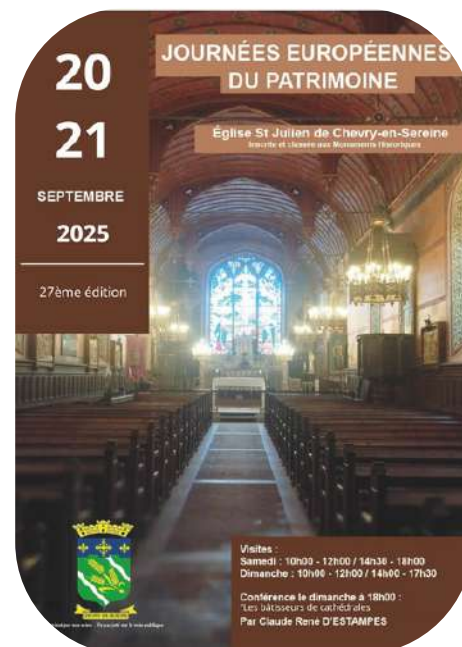


Les journées du Patrimoine les 20 et 21 septembre se sont déroulées sous un ciel plutôt clément, ce qui a permis la visite de l'église Saint Julien par une cinquantaine de curieux, étonnés de découvrir une église aussi atypique et dont la rénovation récente l'a remise pleinement en valeur. C'est l'association CHEVRY-PATRIMOINE qui a assuré durant ces deux jours la visite guidée du monument. Pour point final à ces journées le Président de l'association Claude René d'Estampes a assuré une conférence de clôture sur le thème des bâtisseurs de Cathédrales. Le Maire présent a remercié le Père Jean-José ainsi que le diacre Monsieur René Chanut de leur bienveillante présence.

A cette occasion, la présidente des Vieilles Maisons Françaises qui assistait à cette conférence a déclaré au Maire et au Président son intention de décerner un prix pour cette rénovation. Prix qui sera décerné le 12 octobre à Paris.

Le président de l'association

JOURNÉES DU PATRIMOINE
42^{ème} édition
"Patrimoine architectural"



CHEVRY-EN-SEREINE

Eglise Saint Julien (Classée Monument Historique)

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Visite 10h/12h/et de 14h30 à 18h

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Visite 10h/12h/et de 14h30 à 18h

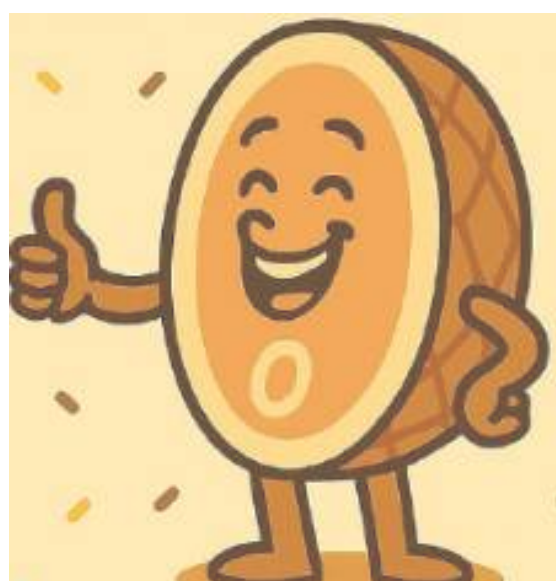
Conférence à 19h dans l'église intitulée : "Les bâtisseurs de Cathédrales" par Claude René d'Estampes.



RETOUR EN IMAGES



LA SOIRÉE "GENS BONS"



Une centaine de participants conviviaux, un groupe au top, une équipe du SI au taquet de l'organisation dans la joie et la bonne humeur : voici le cocktail parfait servi à volonté ce samedi 20/09 !



RETOUR EN IMAGES

Viens Boire Ailleurs Bar itinérant



Rendez-vous des 25 juillet et 26 septembre derniers :

Une fois de plus, ambiance des plus conviviales sous la halle ou dans la salle grâce à Valentin et Axelle.
Le duo de choc de "Viens Boire Ailleurs", savant s'entourer de complices qui savent nous régaler !
Une équipe de fidèles à participer aux diverses invitations de ce bar itinérant, bravant les intempéries
et se réchauffant, pour la dernière de l'été aux sons de groupe AKSL...
Encore un moment de convivialité partagée...



Le CINEMO à Chevry !

Un événement exceptionnel de la présence du cinéma dans notre village rural avec ce CineMo qui s'est arrimé dans notre commune les 23 et 24 septembre.
Certes il a fallu réagir très rapidement de cette opportunité et son organisation fut bien stressante.



ACTUALITÉS

Première surprise : le confort et l'ambiance cocooning de cette véritable petite salle de cinéma. Ensuite le franc succès et l'enthousiasme des enfants et de leurs encadrants, des directrices de nos écoles du RPI et des Centres de Loisirs de Voulx et de Lorrez le Bocage, récompensent nos efforts. Près d'une centaine d'enfants, du niveau maternel au CM2, ont pu apprécier ces séances avec des courts métrages adaptés à chacun suivis de discussion et/ou d'ateliers.



Le film projeté du mardi soir, tout public, fut émouvant et suivi d'un débat. Une interprétation à double niveau, l'une pour les plus jeunes et la fugue des 2 adolescents et la seconde pour les moins jeunes et le constat que certaines situations actuelles perdurent depuis longtemps.

Une équipe de Canal+, principal donateur à la fondation Art Explora, a réalisé plusieurs interviews plutôt destinés à une communication interne. Nous devrions cependant recevoir un condensé de ce reportage.

Les équipes d'Art Explora et de Canal+ nous ont chaleureusement remercié pour notre accueil et notre disponibilité.



ACTUALITÉS

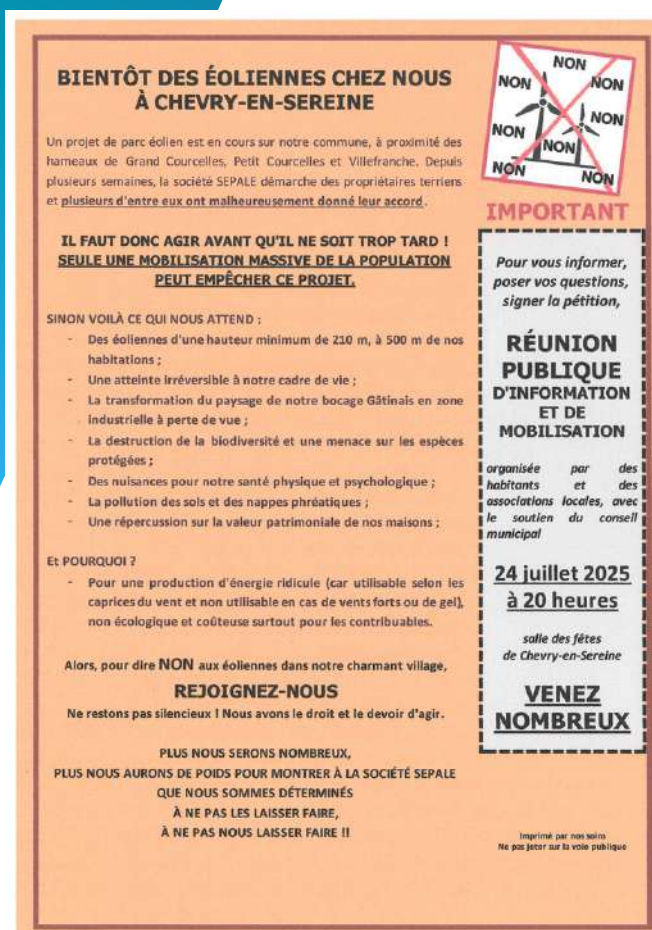
NON AUX EOLIENNES, Chevry se mobilise ...

NON aux éoliennes industrielles à Chevry-en-Sereine

La Communauté de Communes du Pays de Montereau apporte son plein soutien au Conseil municipal de Chevry-en-Sereine qui s'est formellement opposé, à l'unanimité le 9 juillet dernier, à tout projet d'implantation d'éoliennes industrielles sur son territoire.

Ce projet mettrait en péril un environnement rural et naturel d'exception:

- une mare naturelle protégée et classée au PLU pour sa biodiversité unique,
- un massif forestier à haute valeur écologique
- un paysage remarquable, apprécié pour sa tranquillité et son identité rurale.



Le Conseil municipal dénonce une initiative contraire au principe de précaution, prise sans réelle concertation locale, et rappelle les risques de nuisances sonores, visuelles et écologiques pour les générations présentes et futures.

Une réunion publique, tenue le 24 juillet, a réuni de nombreux citoyens mobilisés, en présence du Président de la Communauté de Communes. Lors du prochain conseil communautaire, une motion officielle sera proposée pour réaffirmer l'opposition claire et collective à ce projet inadapté à notre territoire.

Source : N°71 du Magazine de la Communauté de Communes

Elections municipales 2026

Le printemps 2026 sera un temps fort pour notre démocratie locale. En effet, le décret de convocation des électeurs est paru le 27 août dernier : **les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.**

Vous serez donc amenés à vous déplacer aux urnes pour élire un nouveau conseil municipal à ces dates.

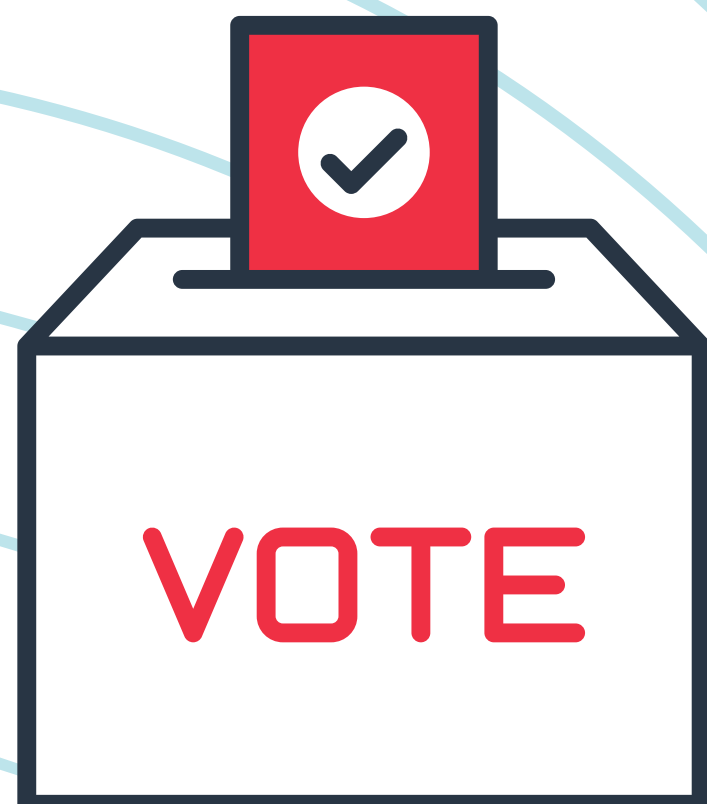
Comme évoqué dans notre numéro précédent, la réforme des scrutins dans les communes de -1000 habitants impose le vote de listes paritaires. **Il ne sera donc plus possible de rayer de noms**, sous peine de voir son bulletin de vote comptabilisé comme nul.

Afin que les listes électorales soient le reflet des habitants de la commune, une campagne de radiation est en cours. En effet, pour rester inscrit, il faut soit :

- . Être domicilié sur la commune
- . Ou y payer une taxe foncière
- . Ou y avoir son entreprise d'installée

Et pour les +26 ans, justifier d'habiter encore au domicile de leurs parents. Sans un de ces critères, le Maire procède à la radiation de l'électeur concerné. Charge à ce dernier de s'inscrire sur la liste électorale de sa commune de résidence.

A contrario, **pour les nouveaux habitants**, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune **jusqu'au vendredi 06 février 2026**. Vous pouvez effectuer cette démarche directement sur service-public.fr ou vous présenter en mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.





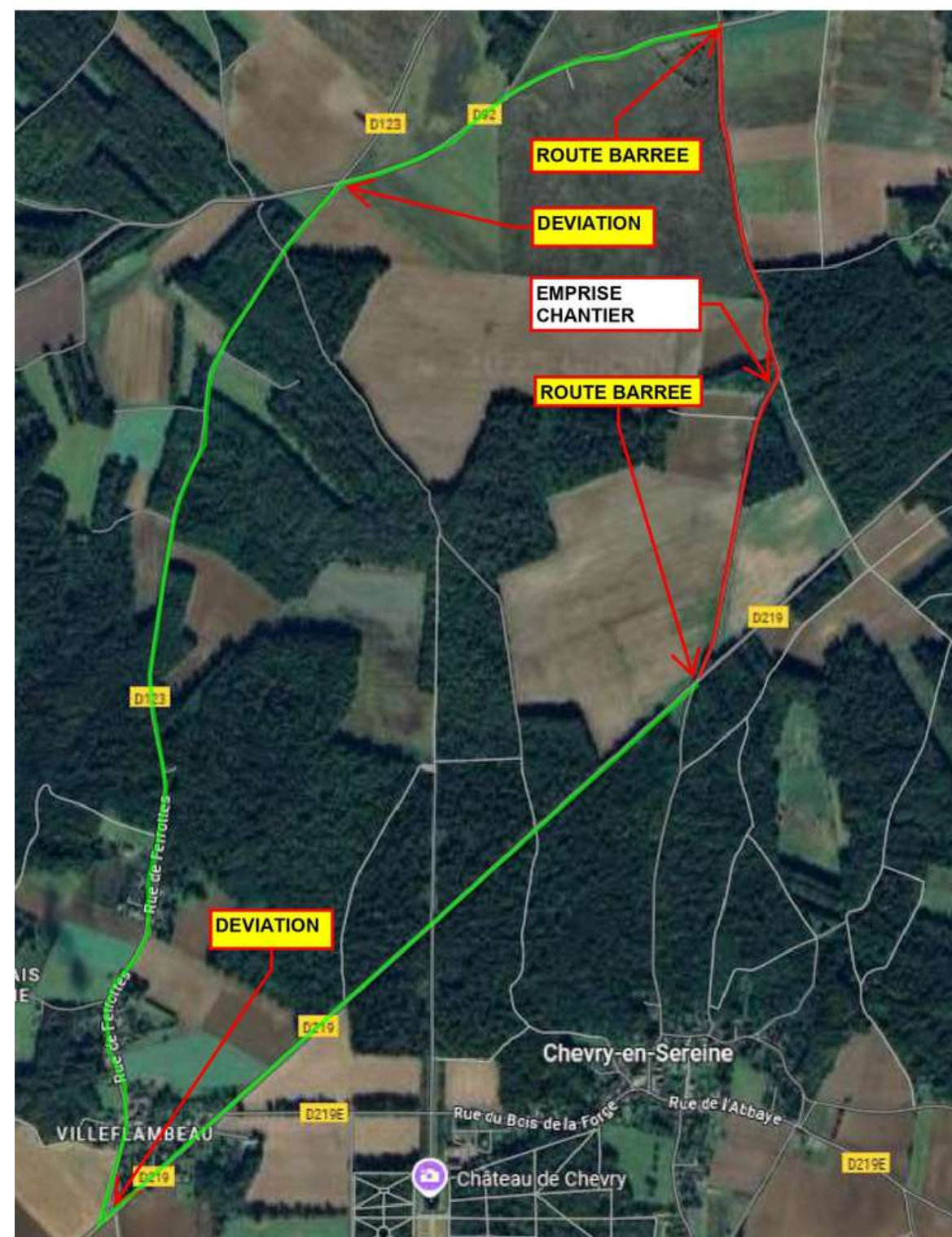
TRAVAUX ET ENTRETIEN

Réparation de la VC1

Comme vous le savez, la Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) a, parmi ses compétences intercommunales, l'entretien de la voirie.

Elle a donc mandaté l'entreprise COLAS pour des travaux de reprise des accotements de la Route Communale VC1, menant de Chevry à Thoury-Ferrottes/Voulx.

Ces travaux auront lieu à partir du 06/10/2025 pour une durée de plusieurs semaines. Une déviation sera mise en place le temps des travaux.



Restauration du Monument aux Morts



Érigé en 1921 par l'entreprise PIERRES & MARBRES de Montereau pour la somme de 5 500.00 francs, notre monument aux morts avait besoin d'un rafraîchissement.

Par délibération n°DE-2024-07, l'entreprise VERGNOL a été mandatée par le Conseil Municipal pour effectuer les travaux de nettoyage, de réfection des lettres et la restauration des bronzes pour la somme de 2 274.95€.

Afin d'impacter le moins possible les finances communales, les élus ont déposé une demande de subvention auprès de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONACVG) et auprès du Souvenir Français qui ont accordé respectivement les sommes de 1138€ et 500€. Soit un reste à charge pour la commune de 637€.

Les travaux ont débuté en septembre et devraient être achevés avant le 11 novembre.



TRAVAUX ET ENTRETIEN

Coups de pinceaux



Durant la période estivale, les agents communaux en ont profité pour redonner un coup de jeune aux volets de la mairie et de la salle Clic Net.

Remerciements

Les élus tiennent à remercier vivement les administrés qui donnent de leur temps et de leur savoir-faire pour notre commune: ainsi la Croix située Rue de Hurtevent a été bénévolement ressoudée, repeinte par Chevry-Patrimoine et remise en place. L'histoire raconte : Au cœur du village dans la rue de Hurtevent, au lieu-dit "Le Carrefour" se dresse la Croix de St-Jean dite Croix du Calvaire, sur laquelle vous pourrez lire : "Relevée par Mme Amélie Brisson en 1874" (Mme Brisson était alors la châtelaine de Chevry).



La mare de Grand Courcelles a été débarrassée d'une grande partie de ses roseaux, néfastes car étouffent les autres plantes aquatiques, perturbent l'écosystème et fragilisent les fondations des murs de la mare.

Travaux de la CCPM



La CCPM finance la pose de plusieurs abris vélos sur la commune. La dalle a déjà été coulée pour permettre l'installation de l'abri près de l'école.



Comme chaque année, les agents de la CCPM ont repeint les passages piétons, zébras des arrêts de bus et bandes de stop sur le territoire de la commune.

Rénovation du puits

L'association CHEVRY-PATRIMOINE a financé la restauration de la toiture du puits situé dans le parc communal.

Des bénévoles ont également nettoyé, décapé et repeint 2 bancs situés dans le parc.

Les élus adressent leur plus vifs remerciements à ses membres actifs !



TRAVAUX ET ENTRETIEN

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zac du Moulin



L'une des compétences importantes de notre Communauté de Communes est bien le développement économique du Pays de Montereau. C'est ainsi que le 22 septembre dernier a été posée "la première pierre" de la nouvelle ZAC du Moulin située sur la commune de Marolles. 10 ans de longues procédures, de multiples études réclamées et de fouilles préventives. 50 hectares à aménager dont la moitié déjà pré-réservée par des entreprises. Entre 500 et 700 emplois espérés sur place et 1000 avec les sous-traitants.

D'autres opérations sont déjà en cours, notamment l'aménagement de la ferme du château de Cannes-Ecluse, le domaine du Marcassin sur le bord de l'Yonne. A l'étude l'acquisition des terrains de l'ancienne cimenterie en bordure de la Seine avant La Grande Paroisse et l'extension du parking de la CCPM de la gare de Montereau. Également, en association avec des partenaires privés : La ZAC des Cailloux (15 hect.) à Cannes-Ecluse et la ZAC Fossard-Est (20 hect.) à Esmans.

Beaucoup d'activités économiques et des emplois à la clef.

Didier Fourdrain



VIE DU VILLAGE

TAILLE DES HAIES

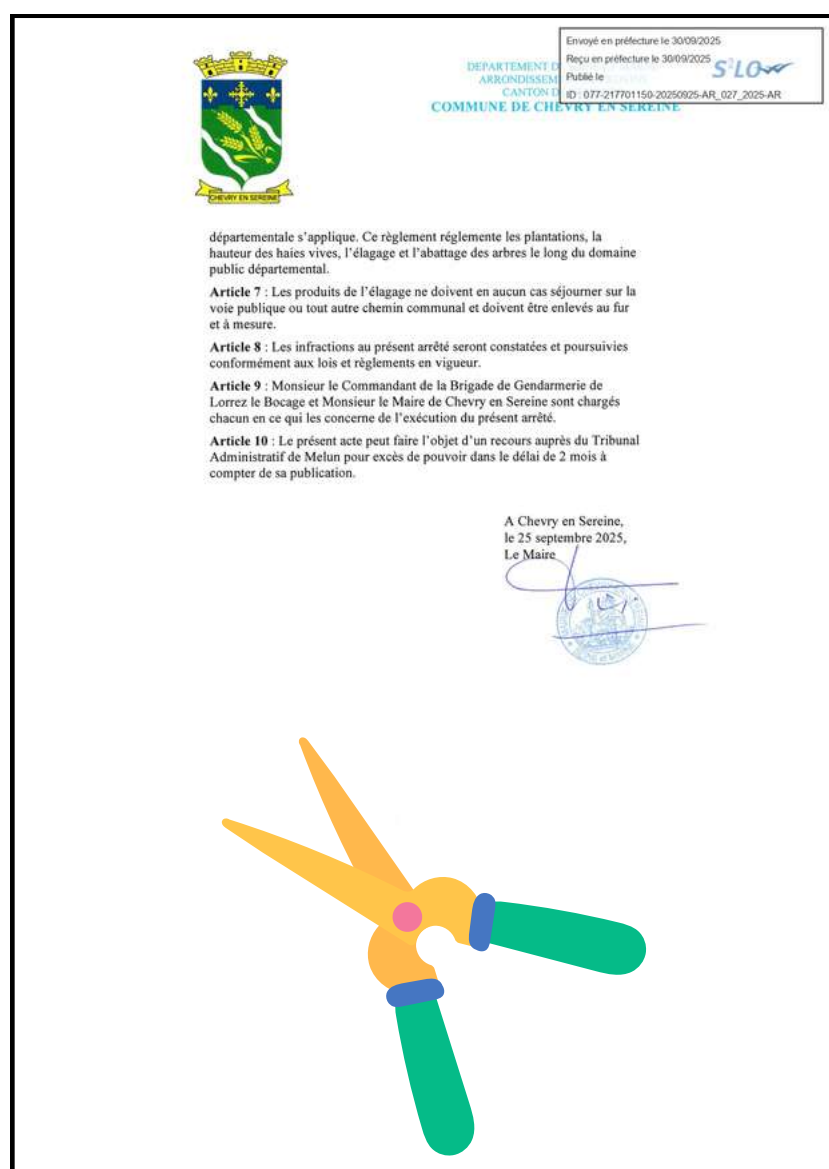
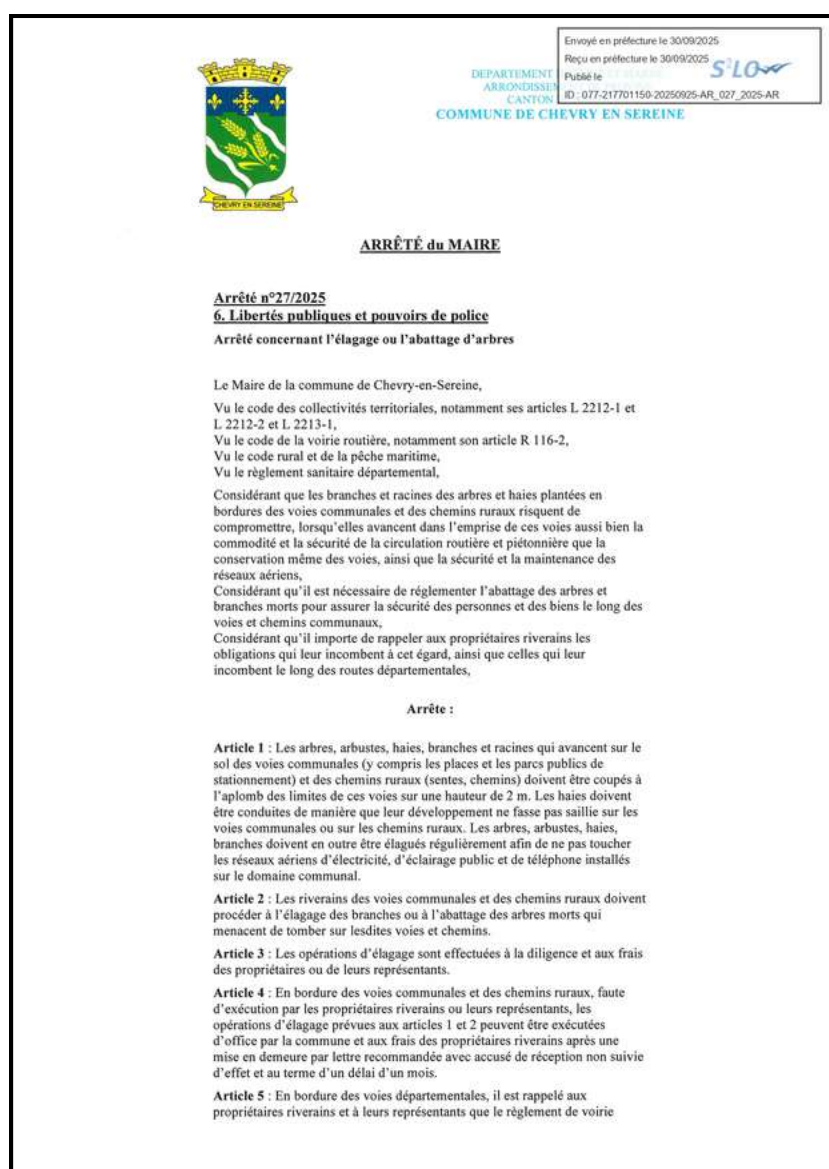


Le Maire, par son arrêté n°27/2025 du 25/09/2025, souhaite réglementer la taille des haies.

En effet, il est bien trop souvent constaté que les arbres, arbustes, branches ou racines envahissent les voies communales ou les chemins ruraux.

De plus, il est rappelé aux propriétaires qu'ils ont à leur charge l'égouttage des branches ou abattages d'arbres à proximité des réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public ou de téléphone.

Un courrier sera prochainement adressé aux propriétaires concernés afin de se mettre en règle avec la réglementation en vigueur.



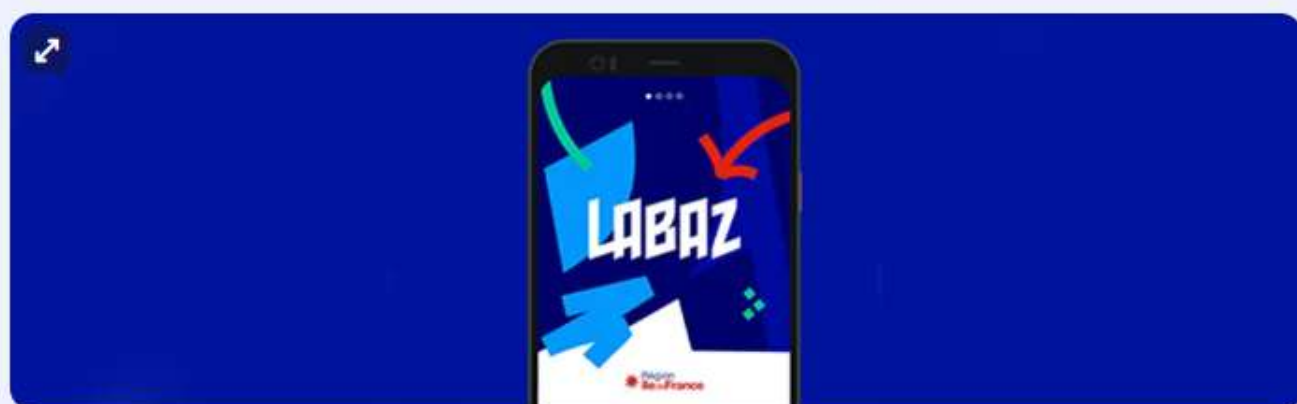
ENFANCE / JEUNESSE



900 euros d'aides de la Région pour chaque lycéen d'Île-de-France

 600€ de valeur pour l'ordinateur attribué à chaque élève de 2de	 100€ d'aide pour s'inscrire à un club sportif ou culturel ou acheter des livres en librairie
 100€ d'aide pour payer le forfait Imagine R	 100€ d'aide pour acheter un vélo mécanique

Avec l'appli LABAZ, 100 euros de réduction sur Imagine R, 100 euros pour acheter un vélo mécanique, 100 euros pour accéder à la culture et au sport, et des bons plans divers



Crédit photo : © Région Île-de-France

Destinée aux moins de 25 ans, LABAZ, l'appli régionale des aides et bons plans pour les jeunes Franciliens, vous donne accès à :

- Une aide de 100 euros pour réduire le coût de votre abonnement Imagine R (disponible à partir de 15 ans),
- Une aide de 100 euros pour acheter un vélo mécanique (non électrique),
- Une aide de 100 euros pour vous inscrire à un club sportif ou culturel, ou acheter des livres dans des librairies indépendantes d'Île-de-France (disponible entre 15 et 17 ans),
- Des tarifs réduits sur des sorties et autres bons plans,
- Des jeux-concours pour gagner des places de cinéma, des billets pour des festivals ou de grands événements sportifs.



C'EST QUOI, LABAZ ?

LABAZ est la nouvelle application mobile de la Région Île-de-France destinée aux jeunes Franciliens de 15 à 25 ans. Entièrement gratuite, elle propose des aides, des bons plans, des jeux concours...

QUI PEUT S'INSCRIRE SUR L'APPLICATION ?

Tout le monde peut télécharger et découvrir l'application LABAZ sur son smartphone. Mais seuls les jeunes de 15 à 25 ans, habitant en Île-de-France, peuvent s'inscrire et profiter des avantages.

COMMENT S'IDENTIFIER DANS L'APPLICATION ? TROIS POSSIBILITÉS :



Pour en savoir plus : iledefrance.fr/labaz

ASSISTANTE MATERNELLE à CHEVRY



Liste des assistants maternels pour la commune de CHEVRY-EN-SERRE



Maison départementale des solidarités de NEMOURS
01 60 55 20 02

Civilité	Nom Prénom	Adresse	Courriel	Téléphone Fixe	Téléphone Portable	Capacité d'accueil
Madame	LEFEBVRE GERALDINE	16 RUE DU BOIS DES ROCHES	mollie8@hotmail.fr		06 59 20 56 27	4



ENFANCE / JEUNESSE

RETOUR SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

Le RPI BCD (regroupement pédagogique intercommunal Blennes, Chevry, Diant) est le syndicat intercommunal qui gère les écoles de Blennes et Chevry-en-Sereine.

Voici les effectifs recensés de cette rentrée scolaire 2025/2026 :

➡ **Ecole de Blennes: CM1/CM2 : 20 enfants**
PS / MS. : 17 enfants

➡ **Ecole de Chevry : GS / CP. : 17 enfants**
CE1 / CE2. : 22 enfants

Soit 76 enfants... Ils étaient 83 l'année dernière... quel est l'avenir de notre école ?

Nous vous rappelons les services périscolaires existants au sein du RPI :

LES SERVICES PERISCOLAIRES DU RPI BLENNES-CHEVRY EN SERIENE DIANT

Tarifs (révisables à chaque rentrée scolaire ou à chaque augmentation du prestataire) et horaires.

Cantine	Garderie périscolaire	Etude surveillée
Le prix du service est fixé à 4.52 €	Le tarif est fixé à 0,80 € la demi-heure, toute demi-heure entamée est due. La garderie est ouverte en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis. • Matin : 7h00 à 8h30 • Soir : 16h35 à 19h00	Le tarif est fixé à 2,30€ Les lundis et jeudis (sous réserve d'un nombre suffisant d'enfants inscrits) de 16h35 à 17h35.

Concernant la garderie périscolaire, les tranches de facturation s'arrêtent à 8h30 le matin et débutent à 16h45 le soir pour tous les élèves de Blennes et Chevry-en-Sereine.

La cantine inter-générationnelle fonctionne. Avis aux amateurs !

Contact et renseignements : Marie-France DESHOUIILLERES, 06.60.70.53.99 ou mariefranced7791@gmail.com

TRISTE NOUVELLE EN CETTE RENTRÉE SCOLAIRE...

L'association des parents d'élèves ABDC, Association Bande de Chérubins vient d'informer les parents d'élèves et les élus qu'elle **suspendait toutes ses activités cette année** par manque de bénévoles. **Il n'y aura donc pas de fête de Noël, de galette, de loto, de carnaval, ni de ventes organisées, proposés par l'association. Quel dommage !!**

Seulement 3 personnes se sont déplacées à l'assemblée générale...!!

L'association écrit :

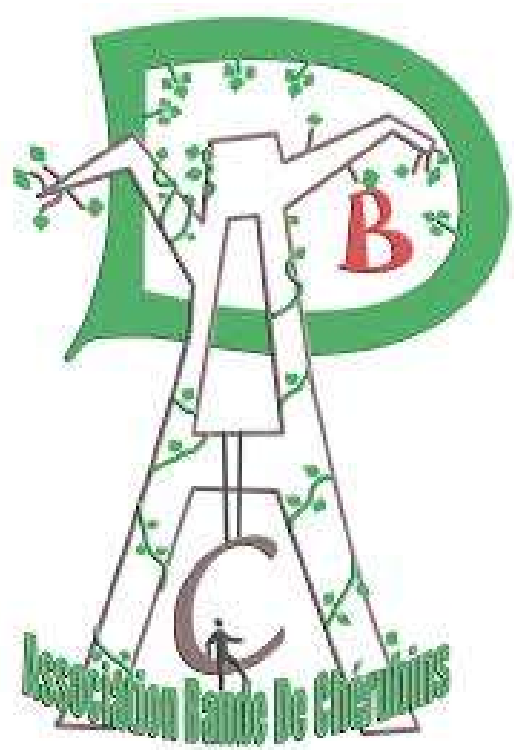
"Nous le regrettons profondément, car ces événements sont autant de moments conviviaux permettant de créer des souvenirs pour les enfants et nous permettaient d'apporter un soutien financier précieux pour les sorties scolaires ou l'achat de matériel.

Nous vous proposerons au mois d'avril, une réunion afin de voir si une mobilisation est possible pour organiser au moins la kermesse de fin d'année. La présence et l'implication des familles seront essentielles pour rendre cela réalisable."

Cette association a besoin de tous !!

Nous comptons sur vous tous, parents et habitants de nos villages pour faire vivre l'école qui reste un symbole important dans nos petites communes rurales !!

Merci pour les enfants ! Merci à vous !



HISTOIRE

Souvenirs, souvenirs.....

Une administrée nous partage une photo de classe de 1943 : reconnaissez-vous ces élèves chevriots et leur institutrice ?

Les réponses vous seront communiquées dans notre prochain numéro !



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

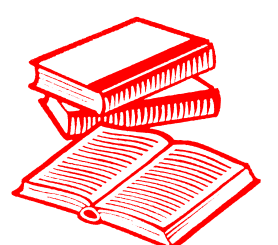
14

15

16

17

18



PAS LOIN DE CHEZ NOUS



ITINÉRAIRE DE RANDONNÉE N°17

Entre Orvanne et Lunain

Voulx / Thoury-Ferrottes
Saint-Ange-le-Viel / Chevry-en-Sereine



Itinéraires de randonnée



17 itinéraires de randonnée de 6 à 20 km à pied, en VTT ou à cheval ont été aménagés pour les balades en famille ou les sportifs. C'est plus de 200 km d'itinéraires balisés et ponctués de monuments remarquables à découvrir et d'espaces naturels à parcourir.

Retrouvez tous ces itinéraires : à la Mairie de Chevry ou sur Facebook: Office de tourisme du Pays de Montereau

Chevry-en-Sereine

L'appellation CHEVRY apparaît dès le XII^e siècle. Le bourg blotti contre la forêt s'ouvre au sud vers le plateau bocager.

Le Château, construit au début du XVIII^e siècle, maçonné de briques et de grès, est agrémenté d'un parc dessiné par Le Notre, percé de larges allées offrant de belles perspectives vers les espaces agricoles.

L'Église Saint Julien (à partir du XII^e siècle) est remarquable par sa restauration du XIX^e siècle réalisée par la châtelaine de Chevry. Son décor et mobilier intérieurs forment un témoin rare des apports artistiques du milieu du XIX^e siècle.

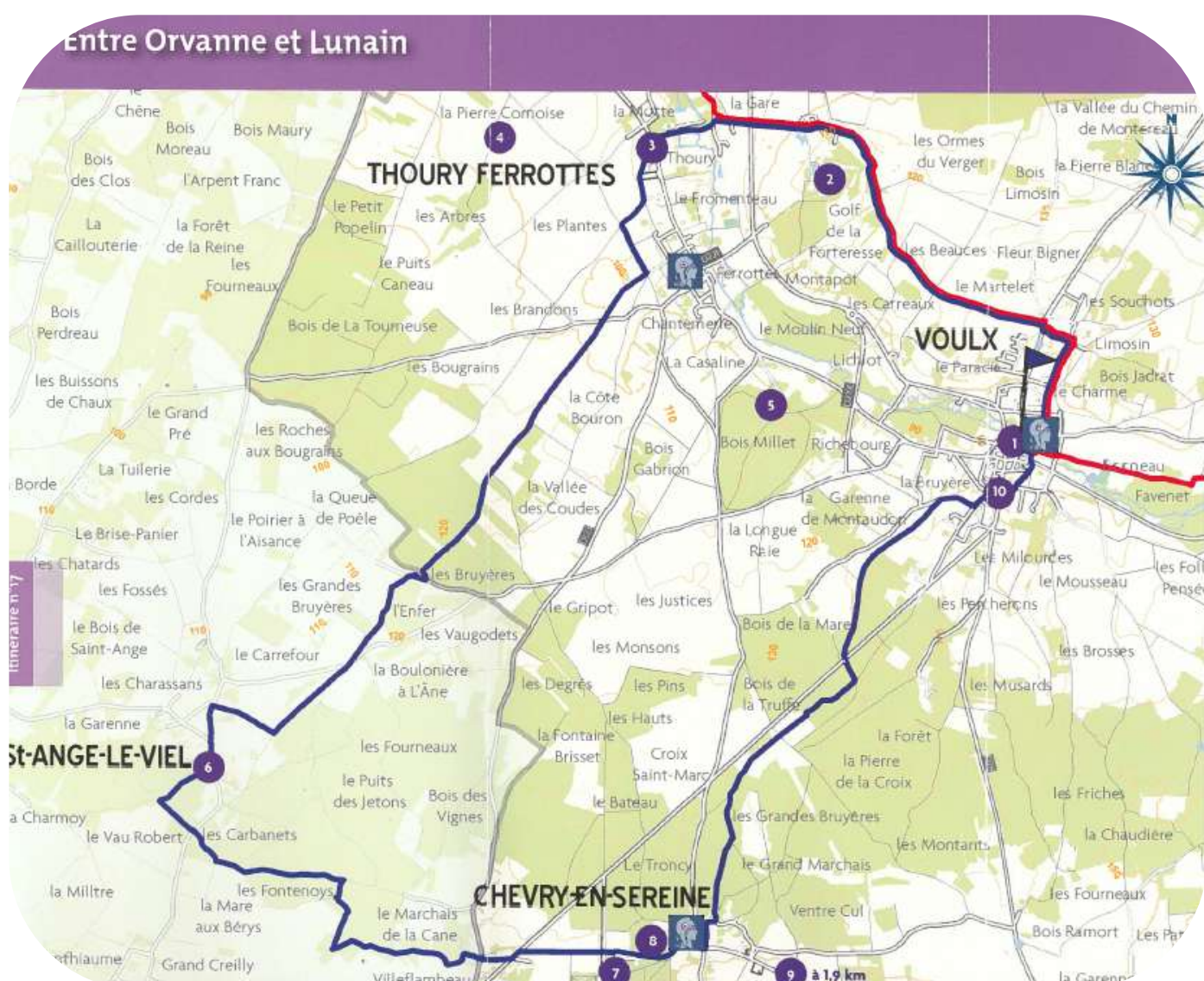
L'ancienne Abbaye bénédictine fortifiée de Villechasson n'a laissé qu'un corps de

logis, flanqué d'une tour qui accroche le regard et ponctue le paysage du bocage.

La tour subsistante, éclairée par des ouvertures, abrite un escalier à vis (escalier tournant). Cet ensemble est classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Les espaces ouverts et les nombreux chemins ruraux préservés sont propices aux activités de nature.

À voir aussi : Les croix, mares et maisons anciennes offriront de belles surprises aux visiteurs.



Saint-Ange-le-Viel

Situé sur le plateau entre l'Orvanne et le Lunain, Saint-Ange-le-Viel est composé de différents hameaux.

Au XII^e siècle, le village est mentionné «Le Vieil», afin d'éviter toute confusion avec le hameau de Villecerf où François I^{er} fit bâtir un château dénommé Saint-Ange.

L'Église Saint-Michel présente une architecture simple : l'édifice, constitué d'une

nef unique terminée par un chevet plat, dispose d'une façade étagée de contreforts.

Thoury-Ferrottes

Thoury est mentionné au XI^e siècle «Tohirei», c'est une possession de l'archevêque de Sens devenue terre royale puis érigée en châtellenie, située dans la vallée de l'Orvanne.

L'Église Saint-Pierre et Saint-Paul (XII^e siècle) a été ravagée par la guerre de Cent Ans et remise en état en 1350 sur ordre de Charles V. Les dernières restaurations datent du XIX^e siècle, hormis le clocher restauré en 1995. Une peinture représentant le Christ remettant les clefs à Saint Pierre, est signée et datée de Frater Ludovicus Deslignes, cordelier, 1769. Le donateur, Pierre de la Flèche et ses armoiries, figurent au bas du tableau (classé en 1908). Insérée dans le sol devant la marche du chœur, une dalle funéraire représente un seigneur non identifié, malgré la présence de 2 blasons situés sous l'effigie.

La Ferme de la Forteresse (XII^e - XVIII^e) - Voir au dos.

le Menhir dit de la Pierre Cornoise, également appelé la Pierre Cordière, témoigne d'une présence humaine dès le néolithique. Ce menhir taillé au marteau, s'enracine d'un mètre dans le sol. Une tradition dit que cette pierre aurait été élevée sur la tombe d'un général mort au VI^e siècle dans la bataille entre Thierry, roi de Bourgogne et Clotaire, roi de Soissons.

À voir aussi : les moulins à aubes et les lavoirs.



PAS LOIN DE CHEZ NOUS

RESSOURCERIE BOUTIQUE SOLIDAIRE À MONTEREAU FAULT-YONNE



La ressourcerie REMONDE souhaite donner une nouvelle dynamique à son activité sociale et solidaire en créant des moments d'échanges et de partages au sein de sa boutique de commerce circulaire.

Nous venons d'obtenir un agrément Espace de Vie Sociale délivré par la Caisse d'Allocation Familiale de Seine et Marne.

Nous allons mettre en place des ateliers pour tous publics sur les thèmes suivant : café de l'autoconstruction, repar'café, conteur, jeux de société, atelier couture, création de vêtements - de cosmétiques - de produits ménagers, jardinage et compost, aide informatique, échanges sur la parentalité, addiction aux écrans et jeux, aide administrative, comment rompre la solitude.

Nous allons également créer des moments conviviaux en mettant en place un samedi soir par mois des soirées festives autour de la musique, des conférences sur l'environnement, le développement durable, l'alimentation, des soirées contes pour petits et grands, des soirées jeux.

Si vous souhaitez plus d'informations en tant que bénéficiaires ou spectateurs, ou proposer de participer comme artistes ou conférenciers, venez nous rencontrer au 1 rue des Près Saint Martin - 77130 - Montereau-Fault-Yonne (GPS : 48.38583, 2.97002) Tél : 0185450815

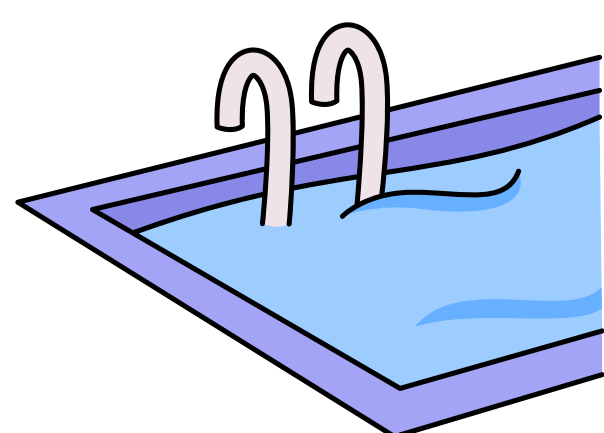
BON A SAVOIR

Le changement d'heure, c'est bientôt ! Dans la nuit du 26 au 27 octobre, on passe à l'heure d'hiver.

Cela signifie qu'on recule nos montres et horloges d'une heure :

à 3h du matin, il sera en réalité 2h.

Autrement dit, les journées vont raccourcir d'une heure, et nous allons gagner une heure de sommeil.



La piscine d'Egreville est ravie de vous accueillir aux horaires suivants, pendant la période scolaire 2025/2026

Lundi : 17h15-19h45 - **Mardi*** : 12h00-13h15 et 16h45-18h00 - **Mercredi** : 14h00-17h00

Jeudi : 16h30-18h30 - **Vendredi** : 9h45-11h15 et 16h45-19h15 - **Samedi** : 15h00-18h00

Dimanche : 9h00-12h15

*** : le mardi c'est tarif unique à 2 euros**



VERNEMENT



CULTURE ET ASSOCIATIONS

Arts en Chaîne débarque dans votre commune !

Le théâtre avec Zanni vous propose une approche corporelle et libérée pour explorer toutes les émotions dans leur palette la plus large. Durant l'année, vous apprendrez à prendre conscience de vos limites, à les repousser et ce dans le but de créer une pièce originale écrite à partir de vous. Vous découvrirez l'écriture de plateau, la mise en scène, l'imagination des décors et des costumes. Ainsi, lorsque la pièce de théâtre se jouera à la fin de l'année, vous ne direz pas seulement : "je joue sur scène" mais vous pourrez affirmer :

"j'ai participé à toute l'élaboration de ce spectacle !"

L'atelier de broderie s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir ou approfondir cet art textile délicat et intemporel. Tout au long de l'année, nous explorerons différentes techniques de base (point de tige, passé plat, les points sur bourrage, point de couchure, etc...) pour évoluer vers des techniques et des matières plus complexes, comme l'utilisation du crochet de Lunéville, le raphia, et tant d'autres.

Chaque séance sera l'occasion d'expérimenter, de progresser à son rythme et de développer sa créativité. On apprendra à choisir les fils et les supports adaptés, à préparer son ouvrage et à soigner ses finitions. Les participants auront aussi l'opportunité de réaliser des pièces personnelles et collectives, sur des thèmes définis ou libres. Nous prévoyons des expositions au cours de l'année, comme aux marchés de Noël, par exemple.

Au-delà de l'aspect technique, cet atelier est un moment de détente et de convivialité : un espace où l'on échange conseils, idées et savoir-faire autour d'un loisir qui allie patience et imagination.

Que vous soyez débutant, curieux, ou artiste dans l'âme, vous trouverez au sein de l'association Arts en Chaîne des multiples activités pour apprendre, créer et partager. Retrouvez plus d'informations sur notre site internet artsenchaine.fr et nos réseaux sociaux.

A très vite !

L'équipe d'Arts en Chaîne



LIRE ECRIRE DIRE

L'association a vocation à mettre en place une activité littéraire en milieu rural.

Ecrire, lire, échanger, partager dans un espace de rencontre où la création de liens souligne le « vivre ensemble ». Les ateliers d'écriture qui ont lieu 1 fois/mois (voir agenda page 21) et les soirées lecture permettent des découvertes et mènent vers la créativité.

L'animateur emploie une pédagogie active en s'appuyant sur des textes et documents. L'objectif : susciter une "situation de créer" chez les participants .

Le participant utilise son rapport à la lecture et l'écriture pour créer en laissant « couler le verbe ».

La création individuelle apparaît, mais aussi collective.

Les villages bougent



SPORT SANTÉ et BIEN-ÊTRE

Tous les mardis à CHEVRY EN SEREINE

14h30 Pilates et 15h15 Stretching étirements

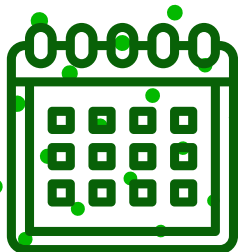
avec Anne. Adaptés à tous, essai gratuit

de septembre à juillet.

Mail: lesvillagesbougent@gmail.com



AGENDA



DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

GOÛTER DE NOËL

À PARTIR DE 15H00

Organisé par le syndicat d'initiative

Au programme :
Décoration du sapin
Goûter gourmand
Visite du Père-Noël
Ateliers créatifs & jeux
et des cadeaux....

Réservation :
Inscrivez-vous dès maintenant :
sichevry@gmail.com ou
06 33 59 04 64

Offert par le SI
A tous les enfants de
CHEVRY
de 0 à 10 ans

UNIVERSITÉ RURALE Seine & Loing

Résister

Dimanche 2 Novembre 2025 - 16h
Salle polyvalente, rue de la Mairie, Villemarechal 77710

Les droits humains sont attaqués. Quelle riposte ?

Amnesty International a pour mission la promotion et la défense de tous les droits fondamentaux de la personne humaine inscrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et dans d'autres textes de défense des droits humains.

Au sortir des abominations de la 2^{ème} guerre mondiale la communauté internationale voulait bâtir un monde fondé sur la justice et sur la dignité humaine. Ce monde est en train de voler en éclat sous les coups de boutoir de gouvernements autoritaires. Comment résister ? Comment rejeter la loi du plus fort, du plus brutal, du plus cupide, du plus haineux ?

Jean-Claude Samouiller milite depuis plus de 30 ans au sein d'Amnesty International. Il a été président de la section française jusqu'en juin 2024 et l'a représentée au sein de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme. Aujourd'hui, il est responsable du groupe Amnesty de Meaux.

Entrée : 5 € - Adhérents : 5 €
Gratuit étudiant -25 ans, demandeur d'emploi
06 88 40 53 01 - <https://unrsl.universiteseine.fr>

SOIRÉE

ORGANISÉE PAR LE SI

Moules Frites

20€

SAMEDI 18 OCTOBRE 2025

MENU
Apéritif
Moules/frites
Fromage
Dessert
Café

Gratuit pour -10 ans

SALLE DES FÊTES DE CHEVRY-EN-SEREINE
À 19H00

Réservation AVANT LE 11/10/2025
au 06 33 59 04 64 ou sichevry@gmail.com

Association
LIRE ECRIRE DIRE

Planning des ateliers d'écriture
2025-2026

2025

- Vendredi 17 Octobre
- Vendredi 28 Novembre
- Vendredi 19 Décembre

2026

- Vendredi 30 Janvier
- Vendredi 13 Février
- Vendredi 27 Mars
- Vendredi 17 Avril
- Vendredi 29 Mai
- Vendredi 26 Juin



Organisé par Les Lusitanos de Voulx

Octobre ROSE

DIMANCHE 19 OCTOBRE

DÉPART 9H30 AU PARC ROUX

Inscription sur place 2€
Ouvert à tous : enfants et adultes

Ruban Rose offert par les LDV
Goodies par l'IGR et M. David Millet

Parcours fléché environ 7,5 km

Collation offerte par les Lusitanos et Brioche Pasquier à la fin du parcours à toutes les personnes inscrites
Petite collation offerte par la mairie de Diant à mi-parcours
Merci à nos partenaires

EVASION
GAIL
Pasquier
GUSTAVE ROUSSY
PLUS ROSE LA VIE

SPECIAL "OCTOBRE ROSE"

DIMANCHE 19 OCTOBRE

MARCHONS POUR OCTOBRE ROSE

5 KM À NANTEAU SUR LUNAIN
À 14H AU DÉPART DU COS

5 € L'INSCRIPTION

TOUS LES BÉNÉFICES SERONT REVERSÉS À LA LIGUE CONTRE LE CANCER

SUIVI D'UN CONCERT DU GROUPE EQUINOX (POP R'n'B)
AU NOTOWN CAFÉ

RENSEIGNEMENTS AU 0627421437

USNSP
PAYS DE NEMOURS
RUNNING TRAIL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU

DIMANCHE 12 OCT.

Accueil 9h
Départ 10h
St Germain Laval
MERLANGE - LAITERIE
DU PAYS DE MONTEREAU

RANDONNÉE VÉLO OCTOBRE ROSE

SAINT GERMAIN LAVAL - LAVAL EN BRIE - FORGES

PARCOURS de 10km

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

VENEZ EN ROSE !

BALADE FAMILIALE - ACCESSIBLE POUR TOUS

Découvrez la Communauté de Communes du Pays de Montereau dans une randonnée ludique, culturelle et champêtre.
Informations et inscriptions sur www.paysdemontereau77.fr
Prévoyez votre pique-nique ! Retour à la Laiterie vers 14h30.



JUMELAGE

Voyage de nos jeunes à Starzach

Comme évoqué dans nos derniers numéros, 29 jeunes des 4 villages-membres du syndicat du jumelage (Blennes, Chevry, Villemaréchal et ville-St-Jacques) se sont rendus à Starzach (avec qui nous sommes jumelés depuis 33 ans !) du 3 au 08 août dernier.

Ce séjour subventionné par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) permet à nos jeunes de partir à la découverte de notre ville jumelée pour la modique somme de 30€ cette année !

OFAJ
DFJW

Ainsi, nos amis allemands nous avaient préparé un programme d'activités varié et ludique mais aussi instructif : journée piscine dans un parc aquatique où les nombreux toboggans ont ravis petits et grands, initiation aux gestes de premiers secours avec la Croix Rouge, parcours pieds nus en pleine nature et énigmes à trouver et résoudre dans un labyrinthe de maïs, mais aussi découverte de la magnifique ville de Tübingen en stocherkahn, ces barques à fond plat typiques de la ville, sur la rivière Neckar.

Mais qui d'autres que nos jeunes peuvent vous en parler le mieux ? Ainsi **Mya, 12 ans**, « a adoré l'ambiance et la cohésion du groupe ainsi que l'accueil de sa famille d'accueil » ; quant à **Thomas, 14 ans**, il a adoré le séjour car la journée, « on se laisse guider par les adultes, on peut profiter avec nos potes, c'est vraiment plaisant ! ». **Alexandre** a, comme beaucoup de jeunes, beaucoup aimé la journée à Badkap, l'aquaparc, mais surtout l'ambiance qu'il y avait durant le séjour et les rencontres qu'on y fait. **Johanna, 16 ans**, en experte conquise de ces échanges, y allait pour la 2ème fois : « C'est toujours un plaisir d'y aller que ce soit pour les activités ou les familles qui nous accueillent. J'ai bien aimé que les activités qu'on a faites cette année soient différentes de celles d'il y a 2 ans. Merci pour ce voyage ! »

Sonny, 17 ans, a « eu la chance, grâce au jumelage, de pouvoir passer une semaine à Starzach, en Allemagne. Cette semaine est très enrichissante au niveau linguistique, c'est ce qui m'a le plus plu ; passer une semaine à parler français, allemand et anglais permet de s'améliorer en langues. J'ai réussi à me faire des amis qui ne parlent pas ma langue, c'est vraiment bien ». **Shana, 18 ans**, qui aidait à l'encadrement, a trouvé cette semaine super où la bonne ambiance générale entre jeunes français et jeunes allemands était très sympa.

Le mot de la fin est celui d'Henjee, 17 ans : « ce que j'ai aimé dans le voyage à Starzach c'est qu'on a pu se créer des relations en dehors de la France. Moi qui suis très sociable et qui aime voyager, parler en anglais avec de nouvelles personnes, était un vrai plaisir. De plus j'ai apprécié qu'on vive toute la journée en communauté ; que ce soit les ados ou les accompagnateurs, tout le monde était très sympa et chaleureux. Nous avons vécu une semaine très amusante et agréable. Et je finirai bien sûr par le meilleur point de ce voyage, c'est qu'on a pu se créer des souvenirs inoubliables comme les "GUTEN MORGEN" criés de Sophie tous les matins, le nouveau surnom mocassine "où est le mocassine ?" Et bien évidemment la grande et magnifique dame Gaëlle ! »

En tant qu'accompagnatrice, j'ajouterai que cette semaine bien chargée a été un vrai bonheur : complicité, bonne ambiance, cohésion entre les jeunes français et les jeunes allemands. **Des moments inoubliables qui font que notre jumelage est une magnifique aventure humaine et que les jeunes de nos villages en sont la relève assurée.**



Action Guêpes et nuisibles

06 29 47 82 86

Guêpes / nuisibles / nettoyage toitures



Alexandre Robbens jardin

06 73 36 17 06

Création & entretien d'espaces verts
(taille, tonte...)



Atelier Genièvre

06 42 58 34 65

Sculpture, peinture maisonnettes, masques



Bokor

06 52 37 37 52

Maçonnerie et entretien



GCS 77

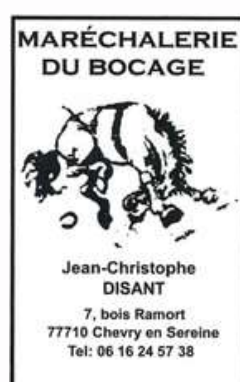
06 25 61 29 19

plomberie chauffage



Maréchalerie du Bocage

06 16 24 57 38



Childéric Gagnon

06 71 33 38 29

magnétiseur, thérapie quantique



Mélanie Schees Conseils

06 09 91 26 40

Epargne retraite, défiscalisation pour les
particuliers et entreprises



Monique Lang

06 73 87 80 89

thérapie de couple, réflexologie



Pascal Asselineau

06 69 22 31 51 10

Chaudronnerie, serrurerie,
ferronnerie d'art



Green Paysage

Paysagiste

06 82 94 38 48



Nathalie Verrot

07 49 70 99 83

Conseils audits



Théveny Piscine

07 69 96 77 08

Entretien /rénovation pose
membrane armée



Sandra Megtert

06 73 04 94 50

Praticienne de Shiatsu



Pizza Joël

06 59 60 04 68

un dimanche sur deux de 17H à 21h

place de l'Eglise

Pizzas à commander et à emporter



les
professionnels
de Chevry

DIVERTISSEMENTS DU COURRIER DE CHEVRY

Les pommes à l'honneur !!!

Un petit quizz à faire en famille !!!

1/ Quelle variété de pomme est la plus cultivée en France ?

- a) Reine des reinettes
- b) Golden Delicious
- c) Gala

2/ En moyenne, combien existe-t-il de variétés de pommes dans le monde ?

- a) Environ 100
- b) Environ 1000
- c) Plus de 7000

3/ Quelle région française est particulièrement connue pour sa production de cidre ?

- a) Provence
- b) Normandie
- c) Alsace

4/ Quelle célèbre tarte est préparée avec des pommes caramélisées retournées ?

- a) Tarte tatin
- b) Tarte normande
- c) Tarte aux pralines

5/ Quelle expression dit-on souvent à propos de la pomme et de la santé ?

- a) Une pomme par semaine éloigne l'ennui.
- b) Une pomme par jour éloigne le médecin.
- c) Une pomme à midi donne de l'énergie infinie.

La correction
du numéro précédent



LE CERVEAU EN VACANCES

1- Quand on est en vacances, notre cerveau se met complètement en pause ? **FAUX**

Même en vacances, notre cerveau reste actif : il trie les informations, recharge nos capacités d'attention et stimule notre imagination.

2- Le soleil aide notre cerveau à produire de la vitamine D, bénéfique pour l'humeur ? **VRAI**

La lumière naturelle booste la production de vitamine D, ce qui favorise une meilleure humeur et réduit les risques de déprime.

3- Faire la sieste permet de mieux mémoriser ce qu'on a appris la journée ? **VRAI**

Une courte sieste améliore la mémoire, la concentration et les capacités d'apprentissage.

4- Se balader dans la nature stimule la créativité du cerveau ? **VRAI**

Des études en neurosciences montrent que les environnements naturels réduisent le stress et activent les zones liées à l'imagination.



Ingrédients :

1 pâte feuilletée

1 pâte brisée

Des pommes du jardin ou à des pommes type golden

1 jaune d'oeuf



CHAUSSON AUX POMMES MAISON

POUR 4 CHAUSSONS

Préparation : 20 mn - **Cuisson** : 20 mn

- Préchauffez votre four th 7 (200°C).
- Epluchez, enlevez les pépins des pommes et les couper en quartiers.
- Faites dorer les pommes à la poêle doucement, naturellement sans beurre, en remuant de temps en temps pour ne pas accrocher. Vous pouvez mettre éventuellement quelques gouttes d'eau comme pour une compote.
- Pendant ce temps, étalez la pâte brisée sur 1 plaque. Partagez-la en quatre. Vous pourrez y mettre les quartiers de vos pommes dorées en laissant 2 cm de bordure,
- Etalez à son tour la pâte feuilletée, la partager de la même façon en quatre. Posez chaque quart sur chaque quart de pâte garni des pommes. Soudez les bords des 2 pâtes,
- A l'aide d'un couteau, faites de petites entailles sur la pâte feuilletée du dessus et les badigeonnez, à l'aide d'un pinceau à pâtisserie, de jaune d'œuf,
- Enfournerez pendant 20 minutes.

Bonne dégustation !

